



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 006, Mars 2024

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE)CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID : <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Études hispaniques

1. **La pragmatique en la enseñanza del ELE/ L2:
aproximación a algunos manuales diseñados y usados en Camerún y España**
Roseline FOUODJI WAGOUM Epse DJATSA 1-19

Lettres Modernes

2. **Problématique de l'emploi de la virgule dans *Les Sept douleurs*
de William Aristide Nassidia Combarry**
Tilado Jérôme NATAMA..... 20-36
3. **La masculinisation de l'esprit féminin :
réalisme ou surréalisme dans *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir**
Vincent NAINDOUBA & Serge Simplicie NSANA..... 37-50
4. ***Le roi de Kahel* de Tierno Monénembo : un roman historique à tonalité épique**
Komi Seexonam AMEWU..... 51-72
5. **Dynamique des langues et politique éducative au Mali**
Ousmane Ag NAMOYE & Aldiouma KODIO, 73-88

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

6. **Description morphosyntaxique de l'adverbe du marka**
DAO Nébremy 89-107
7. **Cadre stratégique pour la refondation au Mali :
reconstruction et déconstruction d'une communication**
Adama KODJO..... 108-124

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

8. **Protection des sites archéologiques au Burkina Faso :
le cas du chantier école de Wargoandga**
Lassina SIMPORÉ & Fonyama Elise THIOMBIANO, épouse ILBOUDO 125-138

Histoire

9. **Coopération néerlandaise et développement socioéconomique
du Burkina Faso : cas du PDI/Z (1983-2006)**
Sébastien GUIPO..... 139-155
10. **Le contrôle de la production d'huile par le monopole d'état dans
l'Égypte antique sous domination gréco-romaine**
YAPI Fulgence Thierry 156-167
11. **Eschine et la paix à Athènes au ive siècle avant Jésus-Christ :
dialogue et négociations avec le royaume de Macédoine**
OULAI Fabrice & DAGO Thomas DADIE..... 168-180

- 12. Crises de succession au *Moogo*, de 1897 à 1983 :
cas du *Konkiistēnga* et *Tema***
François RIBOU..... 181-199
- 13. L'art plastique contemporain burkinabè sous l'influence de l'école
des *Avant-gardes* : analyse de quelques productions d'artistes**
Boukary DABAL & KY Jean Célestin..... 200-218
- 14. Les relations controversées entre les musulmans et l'administration
française dans la région de Grand-Bassam (1922-1949)**
Amon Jean-Paul ASSI,..... 219-236
- Géographie**
- 15. Des classes sous paillotes pour étendre l'accès à l'éducation
en milieu rural burkinabè**
Issiaka OUEDRAOGO, Goama NAKOULMA & Aude NIKIEMA 237-254
- 16. Impact des mesures barrières du covid-19 sur les revenus agricoles
des paysans dans la sous-préfecture de Lakota**
Jean-François Aristide GBODJE..... 255-271
- 17. Analyse de la dynamique spatio-temporelle de l'occupation du sol
dans la commune de Niakhar (Fatick, Sénégal) entre 2000 et 2022,
à travers des outils de la télédétection**
Ibrahima DIOUF & Mohamed Lamine NDAO 272-290
- 18. Variabilité climatique dans la Province du Mouhoun
au Burkina Faso de 1991-2021**
Amadou ZAN, Abdoul-Azize SAMPEBGO & Joachim BONKOUNGOU..... 291-302
- 19. Impacts des stations de lavage de véhicules sur l'environnement
et la santé à Korhogo**
DIOMANDE Gondo, Lacina Adama FOFANA & SORO Nambé Arouna..... 303-320
- 20. Exploitation agricole et dégradation forestière dans le département
de Soubré (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**
Mathieu Jonasse AFFRO, Assoh Hortance Aman Epse N'GUESSAN,
Nambegué SORO & Kouamé Felix KOUADIO..... 321-337
- 21. Disparités spatio-temporelles des formations sanitaires publiques
À Brazzaville en république du Congo**
Berchmans Giraldo Audron & Clotaire Claver Okouya..... 338-356
- 22. Recourir aux soins traditionnels à Ouagadougou :
une question de distance ?**
Sidbénwendé Esaïe Yanogo 357-371
- 23. Des initiatives comportementales pour une gestion organisée
des déchets en commune V de Bamako (Mali)**
Seydou A. TOGOLA, Baba COULIBALY & drissa KELLY 372-386

Philosophie

- 24. Ce que la paix veut dire chez Nietzsche**
 Ndéné MBODJI 387-398
- 25. Vers un auto-impérialisme du développement durable :
 une analyse bioéconomique de la crise environnementale**
 ABLO Ange & OUATTARA Attchoumounan Paulin 399-417
- 26. Platon, Abû Nasr al-Fârâbî et Rousseau :
 à propos de l'éducation. Enjeux de la réflexion pour Afrique**
 Pamphile BIYOGHE & Alain BOULINGUI MOUSSAVOU 418-429

Anthropologie et sociologie

- 27. Les facteurs explicatifs du retour à la défécation à l'air libre
 dans la commune de Karimama au Nord-Bénin**
 Soulé EL HADJ IMOROU..... 430-443
- 28. Crise sécuritaire, écoles bilingues et irrédentisme linguistique
 au Burkina Faso**
 Zomenassir Armand BATIONO..... 444-457
- 29. Pratiques potières dans le District de la vallée du Bandama en Côte d'Ivoire**
 Dja Flore KOUASSI-LAGO, Drissa DIARRASSOUBA Bintou TIOTE,
 Saran CISSOKO COULIBALY & Lacina COULIBALY 458-475
- 30. Perceptions du VIH et non-observance au traitement antirétroviral
 chez les personnes vivant avec le VIH suivies à l'hôpital de jour
 du CHU de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
 Yéchinmédjo SORO..... 476-488
- 31. Perceptions sociales de la gravité de l'ulcère de Buruli chez les
 communautés Baoulé et Bété de Taabo, Djébonoua et Daloa (Côte d'Ivoire)**
 Navouon FANNY & Koffi Dermane KOUAKOU..... 489-502
- 32. Analyse des tendances lourdes à l'objectivation du projet
 de gestion durable des mangroves à Ouidah au Bénin**
 Appolinaire D. GNANVI 503-519
- 33. Structures publiques et privées dans la lutte contre
 le VIH/sida à Bouaké : ambivalences et logiques**
 Affoua Toutouwa Marie ADOU, Dimi Théodore DOUDOU,
 Zié Adama OUATTARA & Lorraine Nadia KOUADIO..... 520-543

Science de l'éducation

- 34. Les difficultés de l'expression orale des étudiants arabophones libyens,
 cas des étudiants du département de français de Waddan**
 Fodé Baba KEITA..... 544-557

Sciences juridiques et politiques

- 35. An assessment of the challenges of representation
 of Cameroonian women in politics**
 Stanley Chung DINSI..... 558-575

Eschine et la paix à Athènes au IV^e siècle avant Jésus-Christ : dialogue et négociations avec le royaume de Macédoine

OULAI Fabrice

Assistant,

Département Histoire,

Université Alassane Ouattara,

Bouaké Côte d'Ivoire,

Email : Oulaifabrice80@gmail.com

&

DAGO Thomas DADIE

Assistant,

Département Histoire,

Université Alassane Ouattara,

Bouaké Côte d'Ivoire,

Email : dago.thomas@yahoo.fr

Résumé

Cet article se veut une analyse des relations diplomatiques tendues entre la cité athénienne et le royaume de la Macédoine au IV^e siècle avant Jésus-Christ. Il vise à montrer comment ces Grecs Anciens procédaient pour résoudre leurs différends afin d'aboutir à la paix. Dans ce contexte de belligérance, la cité d'Athènes entama le dialogue et les négociations en envoyant plusieurs ambassades auprès de Philippe II. Au cours de ces différentes négociations, l'orateur Eschine (Secrétaire du Conseil, institution judiciaire athénienne) en homme épris de paix, s'illustra de fort bonne manière devant le souverain macédonien comparativement à ses collègues d'ambassades. Ces négociations aboutissent à plusieurs signatures de paix qui épargnent la cité d'Athènes, d'une destruction imminente de la part de l'armée macédonienne.

Mots-clés : Dialogue - Paix - Athènes - Macédoine - Eschine

Aeschines and peace in Athens in the 4th century bc : dialogue and negotiations with the kingdom of Macedonia.

Sammury

This article is an analysis of the tense diplomatic relations between the Athenian city and the kingdom of Macedonia in the 4th century BC. It aims to show how these Ancients proceeded to resolve their differences in order to achieve peace. In this context, the city of Athens began dialogue and negotiations by sending several embassies to Philip II. During these various negotiations, the orator Aeschines as a peace-loving man, distinguished himself in a very good way before the Macedonian sovereign compared to his colleagues in embassies. These negotiations resulted in several peace signings which spared the city of Athens from imminent destruction by the Macedonian army.

Keywords : Dialogue - Peace - Athens - Macedonia - Aeschines.

Introduction

Les cités grecques de l'époque antique, ont été en proie à plusieurs conflits en leur sein mais également avec d'autres peuples. L'époque classique (Ve-IVe siècle av. J.-C.), connut plusieurs crises armées, les guerres Médiques (à Marathon sur terre en -490), (à Salamine sur mer en -480) et (à Platée sur terre en -479) ; la guerre du Péloponnèse (-431 à -404) pour aboutir à l'expansion du royaume de la Macédoine, dont toutes les cités grecques étaient opposées mais surtout la cité d'Athènes. Cette situation conflictuelle a occasionné une déflagration des relations entre les cités grecques et le royaume de la Macédoine.

Juste après le siège et la prise d'Olynthe (-348) par la Macédoine, les Grecs en général, et les Athéniens, en particulier, envoyèrent auprès de Philippe II, dix ambassadeurs pour négocier la paix avec lui. Le choix de ces ambassadeurs s'est fait à l'Assemblée du Peuple, en tenant compte de certains critères (le talent oratoire, avoir l'âge minimum de quarante (40) ans et plus, être influent dans le domaine exercé). Parmi ces dix ambassadeurs, il y avait l'orateur Eschine qui attira l'attention du souverain à travers son éloquence (-346). C'est au cours de cette ambassade que l'orateur Eschine, montra son attachement au dialogue et surtout à la paix.

Cette étude sur l'orateur Eschine est très intéressante. Elle nous montre l'attitude qu'a eu ce personnage politique athénien dans le cadre de la résolution d'une crise entre la cité d'Athènes et le royaume de Macédoine en -346. Eschine a plus privilégié la négociation et le dialogue dans le règlement de ce conflit au détriment d'une guerre ouverte avec la Macédoine. Au cours des négociations avec le souverain macédonien, Eschine a transmis fidèlement au roi les décisions prises à l'Ecclésiastion par le peuple athénien.

Cette étude s'est fait autour des sources littéraires dont les discours d'Eschine (*l'Ambassade Infidèle* (1927) et *Contre Ctésiphon* (1928), Démosthène (*Sur l'Ambassade* (2002) et Plutarque (*Vies des orateurs* (1957-1979.19 Vol). Ces différentes sources nous donnent des informations capitales sur l'orateur Eschine et son rôle joué au cours de cette ambassade qui s'est soldée par la signature de la paix dite « paix de Philocrate » en -346.

Les dix ambassadeurs choisis par l'Assemblée du peuple pour aller négocier la paix auprès de Philippe II de Macédoine, étaient pour la majorité des personnalités politiques et d'autres domaines d'activités influentes. Comment l'orateur Eschine s'est-il comporté au cours de cette ambassade auprès du souverain pour aboutir à la signature de la paix de « Philocrate »

(l'un des dix ambassadeurs qui ont été envoyés à Pella (la capitale de la Macédoine) auprès du roi Philippe II pour la signature de la paix).

L'objectif de cette étude est de montrer que l'art oratoire d'Eschine lui permit d'être député à plusieurs ambassades, mais montrer également que l'orateur était véritablement attaché au dialogue, à la négociation dans le cadre des conflits armés et surtout la paix.

Dans cette étude, il sera question dans la première partie de montrer les raisons qui ont milité au choix de l'orateur Eschine comme ambassadeur auprès de Philippe II de Macédoine. Dans la seconde partie de notre étude, nous montrerons le rôle réel joué par Eschine au cours de cette ambassade auprès du souverain macédonien pour aboutir à la « paix de Philocrate ».

1. Les raisons du choix d'eschine comme ambassadeur

Dans la cité d'Athènes du IV^e siècle avant notre ère, le choix des ambassadeurs était soumis à certain nombre de critères. Ceux qui étaient choisis, devaient avoir quarante ans et plus, ils devaient avoir des qualités dans leurs domaines d'activités. L'orateur Eschine remplissait ces conditions pour être choisis comme ambassadeur.

1.1. Le talent oratoire d'Eschine.

L'art oratoire d'Eschine qu'il a fait montre dans l'Assemblée du peuple et dans les tribunaux, a beaucoup pesé dans son choix comme ambassadeur. Plutarque parle de ce talent oratoire d'Eschine lorsqu'il dit : « Il fut le premier qui parla contre Philippe devant l'Assemblée du peuple. Le succès qu'eut son discours le fit députer vers les Arcadiens, qu'il engagea à lever dix mille hommes de troupes contre le roi de Macédoine » (Plutarque, 1957 : 841a)

Le moraliste Plutarque dans ce passage, fait ressortir l'éloquence de l'orateur Eschine. Selon l'auteur, le talent oratoire de ce dernier, permit le succès de son discours devant l'Assemblée du peuple et le « fût députer vers les Arcadiens ». Sadourny Joele dit à ce propos :

Mais, avant d'aborder ce point important, rappelons comment fut accueillie par les Athéniens la proposition d'Eubule présentée par Eschine : très favorablement, en raison de l'état d'esprit qui régnait à Athènes, ... Mais le talent oratoire servi par la belle voix d'Eschine dut également produire son effet sur le public athénien... Eschine en fit partie et fut le chef de celle qui se rendit dans le Péloponnèse. Il eut alors l'occasion de déployer toute son éloquence en Arcadie à Megalopolis, devant les Dix Mille. (Sadourny, 1979 : 23-24).

Dans la même veine, son adversaire politique à savoir Démosthène, fait mention de son éloquence lorsqu'il dit : « Quel est l'orateur dont l'organe répond le plus énergiquement à sa

volonté, dont la voix est la plus claire et la plus sonore ? C'est lui, c'est Eschine. » (Plutarque, 1957 : 841a).

Démosthène reconnaît par ses propos l'éloquence d'Eschine. Lorsqu'il dit « Quel est l'orateur dont l'organe répond énergiquement à sa volonté », c'est pour montrer la voix grave et imposante d'Eschine, une voix « qui est la plus claire et la plus sonore » c'est-à-dire une voix limpide dont le son est agréable à entendre, enfin une voix, qui ne souffre d'aucune ambiguïté.

Les plaidoyers de Démosthène contre Eschine multiplient les références à la voix de ce dernier. C'est notamment l'élément que l'orateur cite en priorité lorsqu'il dépeint son adversaire à la tribune. Il le décrit de manière générale comme un homme disposant d'une belle voix (εὐφῶνος), une voix éclatante (λάμπράφωσι) qui lui permet de « parler plus fort que tous » et de dire « très clairement (σαφεστάτα) ce qu'il veut ». Il avoue volontiers ne pas avoir ce talent, « parler mal » quand son adversaire parle « bien et fort ». A ces qualités naturelles, Eschine ajoute une bonne mémoire et un solide entraînement : ... Pour Démosthène, il est impossible de nier ces qualités. » (S.Gotteland, 2008, p. 591-592).

Démosthène reconnaît le talent oratoire de son adversaire Eschine, est admiratif de la voix de ce dernier en avouant qu'il parle « bien et fort » par rapport à lui. Le grand Démosthène reconnaît que l'orateur Eschine « allie capacités naturelles et savoir-faire » et qu'il est « impossible de nier ces qualités ». Démosthène reconnaît toujours le talent d'Eschine, en disant également : « Naturellement il eut un grand succès, passa pour un orateur excellent et un homme extraordinaire, et il descendit de la tribune avec beaucoup de majesté » (Démosthène, 1967 : 23).

Démosthène nous montre à travers ses propos que l'orateur Eschine à la tribune, était un acteur (tragique ou dramatique) par ses jeux de scène, qui étaient beaucoup appréciés par l'auditoire. Au-delà de sa belle voix à savoir sa maîtrise de l'art oratoire, Eschine était aussi un véritable artiste sur scène au niveau de sa gestuelle qui captivait beaucoup l'auditoire.

Les derniers paragraphes du discours sur l'Ambassade témoignent clairement de la menace réelle que constituent les talents oratoires d'Eschine. Avant de quitter la tribune, Démosthène se sent obligé de lancer un dernier avertissement à ses auditeurs et d'évoquer à nouveau la voix de son adversaire : ... On ne peut se laisser séduire par l'éloquence et la belle voix d'un homme (δειώτα ἢ εὐφῳνία, 339), conclut-il, que si ce dernier se comporte en citoyen honnête et patriote, s'il use de son talent dans l'intérêt de sa cité. Or c'est loin d'être le cas d'Eschine, « un vaurien et un vendu qui ne dit rien de vrai », et c'est pourquoi les Athéniens

doivent oublier sa réputation, prendre en compte ce qu'il dit et non la manière dont il le dit. (S. Gotteland, 2008, p. 592-593).

À travers ces derniers paragraphes du discours de Démosthène Sur l'Ambassade, on retient que l'orateur reconnaît le talent de son adversaire, qu'il prévient son auditoire de son éloquence et de sa belle voix. Par ces propos, Démosthène souligne la réputation de l'art oratoire d'Eschine, même s'il le dit en usant des injures, l'essentiel est qu'il admire l'éloquence et la belle voix de son adversaire.

L'art oratoire d'Eschine a beaucoup contribué dans son choix comme ambassadeur auprès des cités grecques et du royaume de Macédoine. Eschine a été aussi choisi à cause de son militantisme et de sa fonction de secrétaire du Conseil.

1.2. Le militantisme dans une faction politique.

Dans la cité d'Athènes du IV^e siècle avant Jésus-Christ, HANSEN faisant fi de ces querelles d'historiens, affirme qu'il y avait effectivement des partis politiques. C'est précisément dans l'un de ces partis que l'orateur Eschine militait selon les termes de Plutarque, (1957 : 840c) : « Il n'eut pas plutôt commencé à prendre part aux affaires publiques, qu'il s'y fit une réputation en embrassant la faction opposée à celle de Démosthène »

Le moraliste Plutarque nous montre ici que l'orateur Eschine a adhéré à une faction politique « opposée à celle de Démosthène ». A cette époque, sur la scène politique athénienne, il y avait des Oligarques, les Aristocrates et les Démocrates. Eschine embrassa le parti démocratique athénien dans lequel se trouvaient deux factions, à savoir la faction pro-macédonienne conduite par Eubule et opposée à la faction anti-macédonienne conduite par Démosthène.

D'aucuns font mention de quatre partis politiques à l'occurrence les oligarques menés par Phocion, les possédants modérés, conduits par Démade, les radicaux dirigés par Hypéride et la grande masse du parti démocratique, le parti anti macédonien, derrière Démosthène ; et enfin les pacifistes conduits par Eubule (H. Morgen, 1997 : 319)

Ce sont ces deux factions, malgré leur appartenance au même parti, qui étaient opposées sur les idées politiques concernant les relations entre la cité d'Athènes et le royaume macédonien.

C'est donc en tant que rheteur qu'Eschine commença sa carrière politique. Ses interventions devant le peuple assemblé lui attirèrent la sympathie ou l'antipathie des autres acteurs de la vie politique. Bien plus, les thèses qu'il défendait, le rapprochèrent des factions politiques qui les partageaient. Tout le monde ne pouvait pas devenir rheteur, cependant, cette tribune était un bon tremplin pour qui voulait faire carrière dans la politique. C'est ainsi que

Eschine s'est rapproché d'Eubule ». (M.N. K. M. Assanvo, D. Dago, 2016 : 122).

Par son talent oratoire, Eschine fut désigné porte-parole de cette faction pro-macédonienne par Eubule, chef de cette tendance. Au cours de la première ambassade auprès de Philippe II qui s'est soldée par la signature de la paix dite de Philocrate, Eschine fut proposé par Eubule pour participer à cette ambassade de -346.

Toutes les ambassades du IV^{ème} siècle révèlent que le choix des bouleutes était dicté par un certain nombre de constantes, ou d'habitudes. Tout d'abord de ne faire appel qu'à des hommes ayant atteint au moins la quarantaine ; ce principe reste encore vivant à Athènes au IV^{ème} siècle et le cas de Démosthène est tout à fait exceptionnel, qui remplit sa première ambassade, en 346, à l'âge de trente-huit ans. Cette pratique avait le double avantage de réaliser une certaine unité autour du membre le plus âgé, dans la mesure où ses collègues lui reconnaissaient une sorte d'autorité morale, et de faire bénéficier l'ambassade de l'expérience diplomatique des vieillards. (J. Sadourny, 1979, : 26).

Le Conseil choisit également des hommes connus à l'étranger : « les acteurs et philosophes sont donc particulièrement désignés ; ainsi en -347 fut envoyé vers Philippe l'acteur Aristodémos « dont le prince connaissait et aimait son talent ». C'est la raison pour laquelle on prit l'habitude d'y inclure les proxènes ». C'est pourquoi on rencontre de nombreux bouleutes dans les ambassades. Parfois le décret précise leur nombre. Ainsi, dans l'ambassade de 346 figurait un bouleute, Démosthène. Ces magistrats présentaient en effet tous les avantages ; assez souvent des hommes âgés, bien informés des problèmes de politique étrangère, moins soumis que les autres citoyens aux pressions populaires, ils présentaient une autre supériorité : ils étaient disponibles, et, au IV^{ème} siècle surtout, possédaient souvent une certaine richesse ; or les indemnités allouées aux ambassadeurs devaient juste couvrir les frais du voyage : dix à vingt drachmes par tête et par jour. Eschine fût aussi secrétaire du Conseil, fonction qui influença aussi son choix comme ambassadeur.

1.3. Le choix d'Eschine comme ambassadeur influencé par sa fonction de secrétaire au Conseil.

En Grèce à l'époque classique (Ve et IV^e avant Jésus Christ), le Conseil était l'une des institutions politiques la plus importante de la cité d'Athènes. Elle a joué un rôle très essentiel dans le fonctionnement de la vie publique à Athènes. C'est dans cette institution qu'Eschine a fait ses preuves en étant comme le dit Démosthène : « ...élu secrétaire du Conseil... » (Démosthène, 1968 : 200)

Démosthène donne le moyen par lequel Eschine a pu accéder à cette institution. Selon lui, il est « élu ». On avait deux modes de désignation à savoir : le tirage au sort et le vote à main levée. Mais Démosthène ne dit pas si l'élection du secrétaire du Conseil se faisait à main levée ou par tirage au sort. Ces deux modes de désignation étaient beaucoup pratiqués dans cette Athènes classique. L'auteur précise la fonction qu'occupait Eschine au Conseil à savoir le « secrétaire ». En effet, le secrétaire et les six Thesmothètes, fixent les séances des tribunaux, ils introduisent les accusations d'illégalité, les actions de reddition contre les stratèges.

Le philosophe Aristote donne encore plus de précisions sur le secrétaire du Conseil, lorsqu'il dit :

On tire également au sort le secrétaire appelé secrétaire de la prytanie qui est le maître des archives et qui a en particulier la garde des décrets rendus, et assiste aux séances de la Boulé. Autrefois cette charge était élective, et l'on élisait les plus illustres et les plus dignes de confiance. En effet son nom est inscrit sur les stèles portant les décrets relatifs aux traités d'alliance, les décrets attribuant la proxénie ou la politeia. Aujourd'hui il est tiré au sort. Est également tiré au sort le secrétaire des lois qui assiste aux séances de la Boulé et qui prend copie de toutes les lois. En revanche c'est le peuple qui élit le secrétaire qui donne lecture à l'assemblée et au conseil des diverses questions, cette lecture constituant ses seules fonctions » (Aristote, 1960 : 44a)

Aristote précise que le secrétaire appelé « secrétaire de la prytanie » était tiré au sort. L'auteur donne le rôle que jouait ce secrétaire en question. Aristote rappelle que cette charge était « autrefois élective » et insiste sur la mission assignée à celui qui exerce cette charge. Plus haut, Démosthène dit qu'Eschine fut élu secrétaire du Conseil, or Aristote fait savoir que cette charge autrefois « élective » mais tirée au sort maintenant. Nous retenons que cette charge qu'exerçait l'orateur Eschine, lui permit d'être incontournable dans cet appareil judiciaire et d'être plus en vue. Il avait de ce fait la confiance de l'Assemblée du peuple et de celle de ses compatriotes Athéniens. Vu son rôle qu'il jouait dans ce Conseil, en sa qualité de secrétaire, Eschine était à même de représenter sa cité à l'étranger.

Le choix d'Eschine comme ambassadeur auprès des autres cités grecques et surtout auprès du royaume de Macédoine, a été possible à cause de son talent oratoire, à cause de son adhésion à la faction pro-macédonienne dont il était le porte-parole et enfin sa fonction de secrétaire du Conseil.

2. Le rôle réel joué par Eschine au cours de l'ambassade de -346

Cette date de -346, marque deux ambassades des Athéniens auprès de Philippe II de Macédoine. La première a vu la signature de la paix dite de « Philocrate » et la seconde ambassade, était pour la prestation des serments. Au cours de ces deux ambassades, Eschine a été très actif dans les différents débats qui ont eu lieu entre la délégation athénienne et Philippe II de Macédoine.

2.1. La première ambassade d'Eschine auprès de Philippe II de Macédoine.

Après la prise d'Olynthe en -348 par Philippe II, les Athéniens envoyèrent une délégation auprès du souverain pour discuter de la paix. À ce propos, Plutarque dit ceci : « ... Dans la suite, Eschine fut député vers Philippe avec Ctésiphon et Démosthène, pour négocier la paix, et dans cette occasion il parla beaucoup mieux que Démosthène. » (Plutarque, 1957 : 170)

Pourquoi disons-nous que l'orateur Eschine fut le meilleur négociateur parmi les ambassadeurs envoyés auprès de Philippe II de Macédoine pour traiter de la paix ? Quand on se réfère aux propos de Plutarque : « Dans la suite, Eschine fut député vers Philippe avec Ctésiphon et Démosthène, pour négocier la paix, et à cette occasion il parla beaucoup mieux que Démosthène. », ici le terme « parla beaucoup mieux que... », ne se résume pas seulement à la belle voix qu'avait Eschine ni à son éloquence. Eschine incarnait la sagesse dont il s'est servi pour échanger avec le souverain macédonien. Eschine savait très bien les conséquences tragiques et dramatiques d'une guerre, puisque ses parents ont été victimes de la guerre du Péloponnèse qui a opposé Athènes à Sparte (-431-404) et que les Etats grecs étaient incapables de s'unir pour lutter contre Philippe II de Macédoine. Tous ces facteurs, l'ordonnaient à faire preuve de prudence et d'humilité pour que ses revendications soient prises en compte. A ce stade, il fallait faire très attention aux propos qu'on tenait, puisqu'un seul mot déplacé pouvait tout remettre en cause et faire échouer la mission.

Dans cette belligérance entre Athènes et la Macédoine, selon Joele Sadourny, il n'était pas souhaitable pour Athènes de faire « un bras de fer » avec la Macédoine mais plutôt rechercher la paix. Selon l'auteur, c'est ce comportement de défiance de certains chefs politiques qui a apporté la désolation à Athènes lors de la guerre du Péloponnèse. Dans les relations très tendues entre les cités grecques, en général, et, la cité d'Athènes en particulier, deux factions s'opposaient à l'Assemblée du Peuple. L'une qui était pour une guerre ouverte avec la Macédoine, conduite par l'orateur Démosthène et l'autre qui voulait la négociation et le dialogue avec Philippe II, conduite par l'orateur Eschine. Pour Sadourny, Eschine a fait

preuve de réalisme politique en empruntant le chemin de la collaboration avec le souverain macédonien et celui emprunté par Démosthène, était, certes, noble mais les circonstances ne le permettaient pas à cette période-là. Au-delà de ce réalisme politique dont parle Joele Sadourny, nous pouvons dire qu'Eschine a fait preuve de « clairvoyance politique » d'où son refus de conduire les Athéniens dans une guerre contre la Macédoine.

Eschine nous donne des précisions sur cette première ambassade qui a abouti à la signature de la paix dite de « Philicratès » en -346, lorsqu'il dit :

Quand arriva le moment de rendre compte de notre ambassade devant le peuple, Ctésiphon parla le premier du fait de son âge et rapporta entre autres choses les paroles dont ils avaient convenu avec Démosthène, en ce qui concernait notre entrevue avec Philippe, son apparence, son adresse dans les banquets. Après lui, Philocratès et Dercylos ayant dit quelques mots, je pris à mon tour la parole. Je rapporte notre ambassade et j'en arrive à cette parole que j'avais convenu avec mes collègues de vous rapporter, insistant sur la mémoire et le talent dont Philippe avait fait preuve. ... (Eschine, 1927 : 47-49.)

L'orateur Eschine fait le compte rendu de leur ambassade auprès de Philippe II de Macédoine. Selon lui, Ctésiphon prit le premier la parole à cause de son statut de doyen en âge, tout ce qu'il avait convenu avec Démosthène. A sa prise de parole, Eschine dit qu'il assura en rendant fidèlement compte au peuple de cette ambassade, et celui-ci reçut son discours avec faveur.

Joele Sadourny parlant du pacifiste qu'est l'orateur Eschine dit ceci :

Nous retrouvons dans les déclarations d'Eschine l'homme du parti d'Eubule, celui qui préfère en soi la paix à la guerre, même si la paix n'est pas, dans l'immédiat, satisfaisante pour sa patrie, celui qui dénonce aussi « les profiteurs de guerre » qui poursuivent ou soutiennent une politique belliqueuse dans leur propre intérêt. C'était le cas de nombreux stratèges, comme Charès auquel s'attaqua directement Eschine. (J. Sadourny, 1979 : 25)

Eschine à travers tout ce qui précède, montres-en quelque sorte les différents rôles qu'il a joués au cours de cette ambassade auprès de Philippe II. À la suite des propos de l'orateur, il convient de noter qu'Eschine a été le seul qui parmi ses collègues ambassadeurs, s'est le plus illustré de la bonne manière en exposant les véritables problèmes qui étaient à l'ordre du jour concernant les Athéniens à savoir la signature du traité de paix et la prestation des serments auprès du souverain macédonien. Il a pu tirer son épingle du jeu au cours de cette ambassade qui a abouti à la signature de la paix dite de « Philocrate » en -346. On retient par-là que l'orateur Eschine s'est toujours soucié de l'intérêt et du bien-être de sa patrie au cours des différentes négociations de paix qui ont concerné Athènes et la Macédoine de Philippe II.

2.2. La seconde ambassade d'Eschine auprès de Philippe II de Macédoine.

Dans son discours *Contre Ctésiphon*, l'orateur Eschine présente les quatre périodes qui marquèrent les relations tendues entre la cité d'Athènes et le royaume de Macédoine :

Quatre périodes durant lesquelles il a pris part au gouvernement. Il compte, me dit-on, comme l'une d'elles et la première de toute cette époque où nous étions en guerre avec Philippe pour Amphipolis et en fixe le terme à la paix et au traité d'alliance qu'avait proposé Philocrate d'Hagnonte et avec lui notre Démosthène en personne, comme je vous le montrerai. Ce qu'il appelle la seconde, c'est la durée de la paix jusqu'au beau jour où ce même orateur détruisit la tranquillité dont jouissait la république et proposa la guerre ; la troisième, ce fut le temps des hostilités jusqu'au désastre de Chéronée, la quatrième, l'époque actuelle (Eschine, 19928 : 54-55).

L'orateur rappelle les quatre périodes durant lesquelles Démosthène a pris part au gouvernement. Selon l'auteur, la première période concernait la guerre entre Athènes (La prise d'Olynthe en -348 par Philippe II) et la Macédoine de Philippe II, qui fixa les termes de la paix et du traité d'alliance proposés par deux de ses collègues d'ambassade à savoir Philocrate et Démosthène. Pour lui, la seconde période est celle qui marqua la courte durée de la paix dite de Philocrate jusqu'à la bataille de Chéronée. La troisième période fut selon Eschine, le temps des hostilités qui aboutit à la défaite des troupes athéniennes. La toute dernière est, celle dans laquelle ils vivaient à l'instant où l'orateur tenait son discours.

Plutarque nous parle du rôle joué par Eschine au cours de l'ambassade concernant la prestation des serments :

.... Dans la suite, Eschine fut député vers Philippe avec Ctésiphon et Démosthène, pour négocier la paix, et dans cette occasion il parla beaucoup mieux que Démosthène. Depuis, il fut envoyé, lui dixième, en Macédoine, pour faire confirmer la paix par les serments réciproques des parties contractantes (Plutarque, 1957 : 841)

La seconde ambassade auprès du souverain macédonien, fut envoyée pour recevoir les serments. Eschine était aussi de cette ambassade, y compris son adversaire Démosthène. C'est au retour de cette ambassade, que Démosthène accusa ses collègues d'ambassade mais particulièrement Eschine de trahison dans son discours *Sur l'Ambassade* en -343. C'est de cette ambassade qu'est partie toute la rivalité entre ces deux orateurs athéniens.

Accusé par Démosthène de n'avoir pas fait cas de la situation conflictuelle qui prévalait dans les cités de Béotie et de Phocide dans son discours à l'endroit de Philippe II, Eschine donne des précisions sur la question :

Surtout, je demandai à Philippe de ne pas remettre l'ordre là-bas par l'épée ; il devait plutôt confier au vote d'un tribunal la solution du conflit. Et qu'il n'était pas possible de le faire, ainsi que l'indiquait visiblement la présence

de l'armée déjà toute concentrée, je rappelai que lorsqu'on voulait intervenir dans les affaires religieuses de la Grèce, il convenait de tenir grand compte de la piété et de bien écouter ceux qui entreprennent de nous instruire sur ces antiques traditions. A ce propos, je remontai jusqu'à la fondation du sanctuaire et à la première réunion des Amphictyons. Je lus leurs serments par lesquels ces anciens Grecs s'engageaient à ne détruire aucune ville de la ligue amphictyonique (Eschine, 2002 : 115).

Sa première action qu'il a menée, était de demander à Philippe de régler le conflit par le vote d'un tribunal et non par les armes. Selon lui, il rappela que la religion de la Grèce, tenait compte de la piété et comment il fallait écouter les instructeurs sur ces antiques traditions. Pour cela, il remonta « jusqu'à la fondation du sanctuaire et à la première réunion des Amphictyons. » Selon Eschine, il fit une lecture de leurs serments qui engageaient « ces anciens Grecs à ne détruire aucune ville de la ligue amphictyonique ».

Dans son discours *Sur l'Ambassade infidèle*, répondant aux accusations de Démosthène à propos des cités de Béotie et de Phocide, dit ceci :

... Je vous le demande, Athéniens, pensez-vous que j'aie pu livrer à Philippe, avec ma patrie, avec le commerce de mes amis, avec le libre usage de nos sanctuaires et des tombeaux de nos aïeux que j'ai pu dis-je, livrer aussi ces enfants les plus précieux qui me soient de tous les êtres, préférer à leur salut la faveur du roi ? Pour obéir à quelle passion ? Mon passé offre-t-il des actions indignes commises par amour du gain ? Vous savez bien que ce n'est pas la Macédoine qui fait les hommes mauvais ou bons, c'est la nature ; et nous ne revenons pas de l'ambassade autres que nous n'étions en partant, mais tels que vous nous aviez délégués (Eschine, 2002 : 151-152).

Dans sa plaidoirie au cours du procès *Sur l'Ambassade infidèle*, Eschine demande aux Athéniens s'il a vraiment selon eux pu livrer à Philippe, sa patrie, les sanctuaires et les tombeaux de leurs ancêtres et livrer aussi ses enfants qu'il préfère à leur salut, la faveur du roi ? Il se pose la question de savoir à quoi cette passion obéissait. Et si son passé était sombre à cause des mauvaises actions commises par « amour du gain ? Et selon Eschine, ce n'est pas la Macédoine qui « fait les hommes mauvais ou bons, c'est la nature » et que le retour de leur mission n'était pas synonyme de leur nombre au cours de leur départ mais ce pourquoi le peuple les avait délégués.

Eschine à travers toutes ces questions qu'il soulève, montre non seulement que Démosthène l'accusait à tort mais l'attachement à sa patrie, à ses intérêts, à ses amis et surtout à ses enfants, lui donnait une certaine détermination à rechercher la paix pour leur bonheur. Eschine était très engagé à ramener la paix entre Athènes et la Macédoine, qu'il était attaché à l'esprit et à la lettre de ce qui constituait leur ordre de mission auprès du souverain macédonien.

Conclusion

Les relations entre le royaume de Macédoine et les cités grecques en général, et la cité d'Athènes, en particulier, ont été très tendues pendant la moitié du IV^e siècle avant notre ère. Depuis la prise d'Olynthe en -348 par Philippe II de Macédoine, la cité d'Athènes opta pour la négociation avec le souverain macédonien. À cet effet, l'Assemblée du Peuple organisa le choix de dix personnages, parmi lesquels se trouvait l'orateur Eschine. Eschine fut proposé par Eubule pour participer à l'ambassade qui était envoyée auprès de Philippe II négocier la paix entre la cité d'Athènes et la Macédoine. Eschine a été choisi, à cause de son talent oratoire qui a permis au chef de son parti (Eubule) de le désigner, mais également sa fonction de secrétaire du Conseil qui a beaucoup pesé dans son choix et surtout son âge qui dépassait les quarante ans.

Cette première ambassade pour Eschine auprès de Philippe II de Macédoine, fut une première expérience dans les relations avec l'étranger, hormis les autres cités grecques. Au cours des pourparlers avec le souverain macédonien concernant la signature de la paix, Eschine s'illustra de fort bonne manière pour aboutir à la paix dite de « Philocrate en -346. Et la proposition de paix faite par Philocrate, se solda par la signature de la paix dite de « Philocrate » dans la même année de -346.

Sa seconde ambassade auprès du souverain macédonien, était dans le cadre de la prestation des serments des parties contractantes dans la même année -346. Au cours de cette ambassade, Eschine a respecté la lettre et l'esprit de l'ordre de mission émise par l'Assemblée du peuple. Dans son discours devant Philippe II de Macédoine concernant la question de la Phocide et de la Béotie, Eschine a plaidé auprès du souverain de ne pas porter l'épée dans ces cités mais de régler la situation par le dialogue.

Références bibliographiques

Sources

ESCHINE, 1927, Discours T1 : *Sur l'ambassade infidèle*. Texte établi et traduit par Victor MARTIN et GUY de Budé, Les Belles Lettres, Paris.

ESCHINE, 1928, Discours T2 : *Contre Ctésiphon*. Texte établi et traduit par Victor Martin et GUY de Budé, Les Belles Lettres, Paris.

DEMOSTHENE, 2002, *Sur l'Ambassade*, texte établi et traduit par G. Mathieu, Les Belles Lettres, 4e tirage, Paris.

PLUTARQUE, 1957-1979, *Vies des orateurs*. Texte établi et traduit par R. Flacelière, E. Chambry et M. Juneaux, Les Belles Lettres, Paris. 19 Vol.

ARISTOTE, 1989, *Politique*. Texte établi et traduit par J. Aubonnet, Les Belles Lettres, Paris, 5 vols.

Ouvrages et articles

BRULE Pierre, 2017, Du choix des ambassadeurs dans la cité d'Athènes : l'exemple de l'ambassade de 346, *Dialogues d'histoire ancienne*. Supplément n°17. Conseillers et ambassadeurs dans l'Antiquité. p.659-676.

CAWKWELL George, 1978, *Philip of Macedon*, Faber & Faber, Londres.

CAWKWELL George, 1960, Aeschines and the Peace of Philocrates. *Revue des Études Grecques*, tome 73, fascicule 347-348, Juillet-décembre 1960. p.416-438.

GOTTELAND (S), 2006, « La sirène et l'enchanteur : portraits croisés d'Eschine et de Démosthène à la tribune », *Revue des Etudes Grecques*, vol 119, N°2, p.588-608.

GARY J. Byrne, 1982, Le rôle politique d'Eschine de 348 à 338 av. J.-C., 1980 Scholia in *Aeschiness in antiquity*. p.123-136.

MIAN Newson Kassy Mathieu Assanvo, DAGO Thomas Dadie, 2016, « Un modèle d'ascension sociale à Athènes au IV^e siècle avant Jésus Christ : le cas de l'orateur Eschine » dans *Revue Francophone Internationale*, N°22, vol2, Dakar, p.104-128.

SADOURNY Jean, 1979, « A la recherche d'une politique ou les rapports d'Eschine et de Philippe de Macédoine de la prise d'Olynthe à Chéronée », *Revue des Etudes Anciennes*, Tome 81, p.19-36.